

1. Identification du pouvoir adjudicateur

Andra
Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) - immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n° B 390 199 669 - Code APE : 7490 B - n° TVA : FR 12 390 199 669, dont le siège social est situé Parc de la Croix Blanche, 1/7 rue Jean Monnet, 92298 Châtenay-Malabry Cedex.

2. Objet du contrat principal

Reprenre l'intitulé de la consultation figurant dans l'avis de marché ou dans le règlement particulier ou sur le contrat.
En cas d'allotissement, préciser également les lots concernés.

Numéro du contrat principal (si connu) :

3. Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

- une annexe de l'offre remise par le soumissionnaire.
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (pendant l'exécution de la prestation).
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance n° _____ en date du _____.

4. Identification du soumissionnaire ou du Titulaire du contrat principal

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire ou du Titulaire du contrat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone, son numéro SIRET et son n° de TVA. En cas de groupement d'entreprises soumissionnaire ou Titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.

5. Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le soumissionnaire ou le Titulaire

Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne.

6. Identification du sous-traitant

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du sous-traitant, sa forme sociale, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro SIRET et son n° de TVA.

7. Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant

Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne.

Le sous-traitant déclare que le contrat de sous-traitance au titre duquel il doit être déclaré est d'un montant égal ou supérieur à 600 € TTC, ceci lui ouvrant droit au paiement direct :

Oui Non

* CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DE L'ANDRA ET NE PEUT ÊTRE REPRODUIT OU COMMUNIQUÉ QUE SUIVANT LA MENTION INDIQUÉE CI-DESSUS EN DIFFUSION
Communicable : document pouvant être diffusé à tout public
Limitée : document pouvant être diffusé à tout le personnel Andra ainsi qu'au public averti
Andra : document pouvant être diffusé au seul personnel Andra
Confidentielle : document dont la diffusion est interdite à d'autres destinataires que ceux indiqués sur le document

Date :

8. Nature et prix des prestations sous-traitées

	Cas n°1 : Travaux immobiliers <i>cf. article 283.2 nonies du code général des impôts</i>	Cas n°2 : Prestations autres que travaux immobiliers
Nature des prestations sous-traitées		
Montant maximal des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant (€ HT)	Montant maximal HT	Taux de la TVA Montant maximal HT Montant maximal TTC
Modalités de variation des prix (<i>Cas 1 & Cas 2</i>)		

9. Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant)

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

Le ou la finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intégrera les mêmes obligations que celles prévues par le contrat principal du Titulaire en matière de protection des données personnelles et le cas échéant, les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du RGPD.

10. Durée des prestations sous-traitées

Durée des prestations sous-traitées correspondant au montant maximal déclaré ci-dessus (*en mois*):
, soit du au .

11. Conditions de paiement**Cas n°1** Sous-traitant établi en France

Paiement par virement sur le compte dont les coordonnées figurent ci-dessous :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte

Cas n°2 Sous-traitant établi à l'étranger

Paiement par virement sur le compte dont les coordonnées figurent ci-dessous :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

12. Conditions de paiement direct du sous-traitant

L'échéancier selon lequel l'Andra pourra payer directement le sous-traitant est identique à celui figurant dans le contrat principal restant à conclure (ou conclu) entre l'Andra et le soumissionnaire ou Titulaire.

Date :

13. Capacités du sous-traitant

Les documents demandés doivent être transmis par le sous-traitant en annexe du présent document.

Cas n°1 : Contrat principal conclu au terme d'une procédure formalisée (appel d'offres, procédure concurrentielle avec négociation, dialogue compétitif)

- Documents demandés au titre des capacités tels qu'ils figurent à l'article « Vérification des conditions de participation » du Règlement relatif à la procédure concernée et documents demandés au titre de l'offre technique tels qu'ils figurent à l'article « Pièces à fournir par les opérateurs économiques au titre de l'offre » et pertinents envers le sous-traitant.

Cas n°2 : Contrat principal conclu au terme d'une procédure de consultation

Capacités financières

- Bilans des 3 derniers exercices
- Chiffre d'affaires global au cours des 3 derniers exercices

Documents techniques

- Mêmes documents que ceux demandés au titre de l'offre technique et pertinents envers le sous-traitant

Les vérifications réalisées par l'Andra afin d'évaluer l'expérience et les capacités du sous-traitant ne dégagent en rien le soumissionnaire/Titulaire de ses responsabilités quant à la bonne exécution du contrat principal.

14. Attestation sur l'honneur du sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

15. Cession ou nantissement des créances résultant du contrat

Pour déclaration de sous-traitance après notification du contrat uniquement.

- La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le Titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du contrat ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant.
- La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif ; le Titulaire justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le contrat est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.
- La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le Titulaire justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le contrat est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.
- La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif ; le Titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du contrat ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant.

Personne habilitée à donner les renseignements pouvant être transmis en matière de nantissements et de cessions de créance :

Adresse postale Andra SG/CF
 Parc de la Croix Blanche / 1/7 rue Jean Monnet
 92298 Châtenay-Malabry Cedex

Téléphone 01 46 11 83 40

16. Sous-traitant établi à l'étranger

Si le sous-traitant est établi hors de France et qu'il détache, sur le territoire français, un ou plusieurs salariés afin de réaliser les travaux et prestations attendus au titre de la déclaration de sous-traitance, il doit, conformément aux dispositions de l'article R. 1263-12-1 du code du travail, remettre à l'Andra, avant le début de chaque détachement, une copie de la déclaration de détachement qu'il aura préalablement transmise à l'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du lieu de réalisation des travaux ou prestations objet de la déclaration de sous-traitance.

Date :

17. Protection du secret de la défense nationale

Si sans objet, rayer ce paragraphe.

Il est rappelé que, au regard de la réglementation applicable en matière de protection du secret de la défense nationale, le contrat principal est qualifié de :

Contrat classifié avec détention d'information et supports classifiés

Contrat classifié sans détention d'information et supports classifiés

Contrat sensible

Au vu des informations et supports dont le sous-traitant aura à connaître et qu'il détiendra le cas échéant, le contrat de sous-traitance :

ne doit recevoir aucune qualification au sens de la réglementation applicable en matière de protection du secret de la défense nationale

doit, au sens de la réglementation applicable en matière de protection du secret de la défense nationale, être qualifié de la même manière que le contrat principal ; en conséquence, le sous-traitant devra se conformer à l'ensemble des exigences applicables à ce titre

18. Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

A

A

le

le

Le sous-traitant :

Le soumissionnaire ou le Titulaire :

L'Andra accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement :

A

le

Dans l'hypothèse où le présent document constitue un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ou un acte spécial modificatif :

- Il est signé électroniquement par l'Andra, le sous-traitant et le Titulaire.